

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF-SCF/TFC.11/8/Rev.1

21^{er} octobre 2013

Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF

Washington (États-Unis)

29 octobre 2013

Point 9 de l'ordre du jour

**PRESENTATION DES OBSERVATEURS VISANT A OPTIMISER LEUR PARTICIPATION
DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES**

Projet de décision

Les participants à la réunion conjointe, ayant examiné la présentation des observateurs sur l'optimisation de leur participation aux CIF, invitent l'Unité administrative des CIF et les observateurs à prendre les mesures suivantes afin d'optimiser la participation des observateurs aux CIF :

- a) l'Unité administrative des CIF est invitée à organiser une réunion entre les observateurs d'un Comité ou Sous-comité des fonds fiduciaires le jour précédant les réunions ;
- b) l'Unité administrative des CIF est invitée à organiser une séance de formation pour les observateurs en conjonction avec les réunions des CIF et le Forum de partenariat qui se réunira en Jamaïque en juin/juillet 2014 ;
- c) l'Unité administrative des CIF, travaillant en collaboration avec les observateurs, est invitée à soumettre pour examen à la prochaine réunion conjointe une proposition portant sur les mesures à prendre pour renforcer l'engagement des parties prenantes à l'échelon national, notamment en matière de conception, de mise en œuvre et de suivi des projets des CIF ;
- d) l'Unité administrative des CIF est invitée à renforcer ses relations avec les parties prenantes régionales, y compris par le biais de présentations sur les CIF lors d'événements régionaux pertinents, comme les réunions annuelles des parties prenantes des BMD, à optimiser la sensibilisation aux CIF, à demander un retour d'information des parties prenantes régionales et à renforcer l'engagement des représentants des parties prenantes régionales au sein des CIF ;
- e) l'Unité administrative des CIF est invitée à demander un retour d'information auprès des observateurs des CIF afin de mettre en place des outils de suivi et d'évaluation appropriés permettant de mesurer l'impact des projets des CIF et le respect des directives et clauses de sauvegarde pertinentes des BMD ;
- f) L'Unité administrative des CIF est invitée à prendre en charge les frais de déplacement de tous les observateurs se rendant aux réunions des Comités et Sous-comités des fonds fiduciaires des CIF.

Les participants à la réunion conjointe conviennent d'inscrire un montant maximum de 174 500 dollars au budget administratif de l'Unité administrative des CIF pour les exercices 14 et 15 afin de couvrir le coût des activités susmentionnées. Le budget alloué devra être placé sur un compte pluriannuel et géré par l'Unité administrative des CIF. L'Unité administrative des CIF est invitée à travailler avec les observateurs pour convenir d'un programme de travail et de l'allocation des fonds aux activités susmentionnées. Le programme de travail et le budget définis devront être communiqués aux membres des Comités du CTF et du SCF pour leur information. L'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les observateurs, est invitée à évaluer l'efficacité des activités et à communiquer ses conclusions aux Comités des fonds fiduciaires lors de leur réunion conjointe de novembre 2014.

Présentation des observateurs aux Comités des fonds fiduciaires : pour une participation significative au processus de prise de décisions des CIF

Les représentants d'organisations de la société civile et des peuples autochtones sont invités à participer aux réunions des Comités et Sous-comités des fonds fiduciaires des CIF en tant qu'observateurs actifs afin de contribuer à promouvoir une prise de décisions solide et transparente ainsi qu'une utilisation efficace des ressources. En tant qu'observateurs des CIF, nous sommes tenus de :

- Contribuer à la coordination des points de vue de nos groupes afin d'aider les décisionnaires et autres parties prenantes des CIF.
- Fournir des suggestions aux CIF pour appuyer la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de stratégies de transformation.
- Recueillir les opinions de la communauté élargie des OCS.
- Diffuser largement les informations à nos groupes.

Pour endosser ces rôles et ces responsabilités, nous avons travaillé très dur, principalement avec nos propres ressources. Il n'a toutefois pas été facile de contribuer efficacement aux décisions prises lors des réunions des comités des CIF, d'influencer le processus et d'apporter une contribution aux CIF pour faciliter la mise en œuvre des plans d'investissement. À mesure que les CIF passent de la conception des plans d'investissement à leur mise en œuvre, notre engagement auprès des CIF doit être renforcé et les difficultés qui ont limité notre efficacité doivent être surmontées afin d'optimiser notre engagement et la contribution de la communauté de la société civile au succès des CIF.

Objectif du document

L'objectif de ce document est **d'optimiser l'importance et l'efficacité de la contribution et de la participation des observateurs au processus et à la mise en œuvre des CIF.**

Objectifs clés

- Développer des pratiques permettant d'améliorer l'efficacité de la participation des observateurs
- Optimiser le flux d'informations entre les observateurs, entre les autres parties prenantes du processus et avec l'Unité administrative des CIF
- Fournir une indication des ressources nécessaires pour surmonter les obstacles
- Fournir la feuille de route des activités des observateurs des CIF

Les résultats escomptés du document et des délibérations des observateurs des CIF sont les suivants :

- Plus de transparence et d'efficacité au sein des CIF
- Une plus grande connaissance des meilleures pratiques en matière de participation des parties prenantes
- Développement de la sensibilisation des différentes parties prenantes aux initiatives des CIF
- Meilleure coordination des efforts des différents pays et des observateurs sur tous les programmes et secteurs
- Développement de la communication, de l'échange d'informations et de la mise en commun des connaissances sur les initiatives des CIF
- Renforcement du lien avec le groupe d'observateurs ultérieur

Mesures proposées pour atteindre ces objectifs

1. **Consultation des observateurs avant les réunions des CIF** : Le dialogue des observateurs et leur contribution au processus et projets des CIF seraient renforcés grâce à l'organisation d'une journée de consultation des observateurs avant les séances des CIF. Cette journée de consultation permettrait aux observateurs de coordonner leurs positions et de renforcer l'efficacité de leurs interventions lors des réunions des Comités.

Proposition

- a. Fournir un espace de réunion et permettre aux observateurs de débattre une journée supplémentaire. Ceci permettrait aux observateurs de coordonner leurs positions et de planifier conjointement leur contribution aux CIF.

2. **Développement de la formation des observateurs** : Les observateurs estiment que les séances de formation organisées par l'Unité administrative des CIF ont contribué à les préparer à devenir des observateurs efficaces. Ils proposent de développer ces activités de renforcement des capacités afin d'optimiser leur participation et leurs connaissances.

Proposition

- a. Organiser au moins une séance de formation présentielle supplémentaire pour les observateurs en 2014.

3. **Renforcement de la participation des parties prenantes à l'échelon national : mettre les observateurs des CIF en contact avec les parties prenantes nationales** : À l'heure actuelle, la participation des parties prenantes au niveau national est confiée aux BMD et aux pays. L'engagement des parties prenantes à ce niveau manque de coordination, de cohérence et de clarté. Le rôle des observateurs dans l'engagement local n'est pas clair et la communication entre les responsables gouvernementaux et les observateurs est insuffisante, ce qui limite l'efficacité de la participation des parties prenantes au niveau national. Par ailleurs, la portée de l'engagement des parties prenantes au niveau national n'est jamais allée au-delà d'une consultation exceptionnelle et le rôle des parties prenantes au niveau des projets n'est pas clairement défini. À mesure que les CIF passent de la conception des plans d'investissement à leur mise en œuvre, l'engagement des parties prenantes locales exige une attention, une coordination et une clarté accrues.

Proposition

L'Unité administrative des CIF, conjointement avec les observateurs, devrait rédiger un document avant la prochaine réunion des Comités définissant le rôle des parties prenantes, y compris des observateurs, dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets des CIF. Ce document devrait également définir le rôle des pays, des BMD et de l'Unité administrative des CIF afin d'éliminer les problèmes actuels (manque de cohérence, ambiguïtés, etc.) qui minent l'engagement des parties prenantes au niveau local/national.

- b. L'Unité administrative des CIF pourrait promouvoir un processus grâce auquel les observateurs et les parties prenantes nationales pourraient dialoguer et partager leurs expériences.

c. Il devrait y avoir des mécanismes où les pays pilotes reconnaissent le rôle des observateurs au niveau national.

d. Des ressources supplémentaires devraient être allouées pour la participation des observateurs des CIF aux consultations nationales dans leurs régions respectives et aux réunions des pays pilotes.

4. **Participation significative des parties prenantes au niveau régional** : Les observateurs représentent des groupes et réseaux régionaux. Toutefois, il n'existe actuellement aucun mécanisme et aucun effort n'est fourni par les CIF pour encourager et renforcer la communication, la consultation et les plateformes des parties prenantes régionales.

Proposition

- a. Les CIF devraient organiser des manifestations régionales à l'intention des parties prenantes régionales, à l'image du FEM et du FCPF, afin de renforcer la sensibilisation aux CIF, demander un retour d'information aux parties prenantes régionales et impliquer les acteurs régionaux au sein des CIF. Les observateurs peuvent travailler avec l'Unité administrative des CIF pour organiser ces activités régionales.

5. **Traduction des décisions et documents des CIF** : Une diffusion plus efficace des documents et décisions des CIF dans plusieurs langues locales pertinentes optimiserait la participation des parties prenantes et des communautés locales à la mise en œuvre des programmes des CIF.

Proposition

- a. Fournir les ressources permettant la traduction des documents et décisions des CIF en collaborant avec les observateurs pour décider quels documents doivent être traduits dans quelles langues.

6. **Suivi et évaluation** : Un processus permanent de suivi et d'évaluation devrait améliorer les résultats des programmes des CIF. Les observateurs des CIF peuvent contribuer de façon importante aux plans de suivi et d'évaluation.

Proposition

- a. Fournir des ressources et un espace pour un retour d'information régulier des observateurs sur le respect des engagements des CIF (autre

les rapports des gouvernements et agences) au titre de leurs divers programmes. Les observateurs et l'Unité administrative des CIF pourraient collaborer en vue de mettre en place des outils de suivi et d'évaluation appropriés afin de mesurer l'impact des projets des CIF et le respect des directives et clauses de sauvegarde.

- 7. Frais de déplacement des observateurs de pays développés :** À l'heure actuelle, l'Unité administrative des CIF ne prend en charge les frais de déplacement que pour les observateurs des pays en développement. Toutefois, les OCS basées dans des pays développés disposent souvent de ressources limitées et les observateurs de ces pays ont du mal à participer aux réunions des CIF.

Proposition

- a. Les frais de déplacement des observateurs des pays développés pour participer aux réunions des Comités des fonds fiduciaires devraient être couverts par le budget de l'Unité administrative des CIF sur demande.

Tableau 1 : Budget indicatif pour les propositions et sous-sections

Activité	Caractéristiques	Période (2014)	Montant en dollars (budget 2014)
(1a) Réunion de coordination des observateurs avant les réunions des comités	Permettre aux observateurs de débattre pendant un ou deux jours supplémentaires dans le cadre de leur réunion de coordination.	Réunions de printemps des comités	7 000,00
(2a) Formation supplémentaire pour les observateurs	Organisation par l'Unité administrative des CIF d'une formation pour les observateurs en 2014, peut-être pendant la réunion de printemps des Comités des fonds fiduciaires	Pendant la réunion de printemps des comités	7 500,00

(3a) Un document sur la façon d'optimiser l'engagement des parties prenantes au niveau national	Recrutement d'un consultant par l'Unité administrative des CIF pour rédiger ce document en consultation avec les observateurs et les autres parties prenantes.	Recrutement du consultant d'ici déc. 2013. Présentation du document final lors de la réunion de printemps des comités	20 000,00
(3b) Dialogue entre les observateurs et certaines parties prenantes des pays pilotes une fois par an pour chaque programme des CIF	L'Unité administrative des CIF peut organiser ce dialogue une fois par an avec la BMD de la région et/ou du programme.	Selon les exigences des observateurs de la région/du programme	12 000,00
(3c) Mécanismes d'optimisation de la participation des observateurs au niveau national grâce à la participation aux réunions des pays pilotes et à d'autres activités similaires	Les BMD de chaque région et/ou les CIF peuvent soutenir les observateurs représentant chaque région/programme.		40 000,00
(3d) Organisation de réunions/d'activités de consultation et de sensibilisation des parties prenantes régionales.	Organisation par l'Unité administrative des CIF de réunions régionales en consultation avec les observateurs une fois par an. Les réunions régionales pourraient avoir lieu en Afrique, en Asie et en Amérique Latine	En mars, avril ou mai	60 000,00
(5a) Diffusion de documents dans les langues locales	Pour les peuples autochtones et les autres parties prenantes locales, avec le soutien de la BMD de la région		20 000,00
(7a) Frais de	Les frais de déplacement	Réunion de	8 000,00

déplacement des observateurs de pays développés	des observateurs des pays développés pour participer aux réunions des Comités devraient être couverts par le budget de l'Unité administrative des CIF sur demande.	printemps des comités	
Total			174 500,00